

Guide des archives communales de CHOLONGE

Présentation

Ce guide porte sur les archives communales, c'est à dire l'ensemble des documents produits ou reçus par la communauté d'habitants sous l'Ancien Régime (avant 1790) puis par la commune à partir de 1790. Il détaille les archives principales : parcellaire et péréquaire (ou courcier)¹, délibérations, registres paroissiaux, état civil, recensement de la population, plan cadastral, délibérations du bureau de bienfaisance.

Lieux de conservation

Les documents sont conservés en mairie ou, pour ceux antérieurs à 1945, pour certaines communes, aux Archives départementales sous forme de dépôt.

Communicabilité

Les archives sont communicables selon les délais définis dans le Code du Patrimoine si elles ont été classées et si leur état matériel le permet.

Pour aller plus loin

Consulter le guide « Retrouver le double d'un document communal dans les archives départementales, 1800-1945 » (en ligne sur archives.isere.fr).

Carte d'identité administrative

Arrondissement : Grenoble

Canton (jusqu'en 2014) : la Mure

Canton (depuis 2015) : Matheysine-Trièves

Historique de la conservation des archives de la commune

Les archives ne commencent vraiment qu'à partir des années 1910 et sont quand même lacunaires.

¹ Le parcellaire sous l'Ancien Régime servait en quelque sorte de matrice cadastrale : y étaient inscrits les biens immobiliers et fonciers avec le nom de leur propriétaire. Le péréquaire ou courcier servait à enregistrer les mutations survenues. Ces documents étaient établis dans un but fiscal.

Archives de la commune conservées en mairie

1. Classées : oui

Répertoire par d'A. Bouilloc et I. Desbiens archivistes aux Archives de l'Isère, poursuivi par les archivistes itinérants du centre de gestion de l'Isère, 2004-2013 (consultable aux Archives départementales de l'Isère).

2. Documents principaux :

Délibérations.	1871-1959, depuis 1966
État civil.	dep. 1793
Recensement de la population [avec lacunes].	dep. 1911
Plan cadastral.	1831

Archives de la commune déposées aux Archives départementales de l'Isère

1. Classées : oui

Cote : 4 E 220

Répertoire par A. Bouilloc, archiviste, 1990, 5 p. (consultable sur archives.isere.fr).

Métrage classé : 0,30 mètre linéaire

2. Documents principaux :

Registres paroissiaux.	1750-1789
Parcellaire.	XVIII ^e s.
Délibérations.	1839-1871

Sources complémentaires : archives de la commune hors des fonds communaux

1. Aux archives départementales de l'Isère :

7C784	Impositions extraordinaires décidées par les communautés d'habitants, dont Cholonge.- Actes d'assemblée et lettres d'attache du bureau des finances.	1655
1J174	Actes d'assemblée.	1627, 1751-1757
H+Gre/H182	Procès entre le village de Fugières et la communauté de Cholonge.	1772
L1388	Municipalité de canton de Saint-Théoffrey ² .	an VII-an VIII

2. En mairie de Villard-Saint-Christophe:

4D1	Propriété de la montagne des Citrières.- Procès entre Villard-Saint-Christophe et Cholonge.	1853-1854
-----	---	-----------

3. A la Bibliothèque municipale d'études et du patrimoine de Grenoble :

R6333	Parcellaire.	1624
-------	--------------	------

² La municipalité de canton de Saint-Théoffrey administra de l'an IV à l'an VIII les communes de Saint-Théoffrey, Cholonge, Laffrey, Notre-Dame-de-Vaulx, Pierre-Châtel, Saint-Jean-de-Vaulx et Villard-Saint-Christophe.